

## COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

### Conseil municipal du mardi 25 octobre 2016 à 20h 00.

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances  
après convocation légale en date du vendredi 14 octobre 2016  
en session extraordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

**Présents** : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Nathalie DECORBEZ, Stéphane CONDAMINE.

**Absents excusés** : Catherine DUC donne procuration à Michel Lanquetin, Éric MOREL donne procuration à Chantal JEANVOINE, Olivier MAGNIN donne procuration à Sylvain BOUCHER.

**Secrétaire de séance** : Christian BAUD

*Session extraordinaire*

**Début de séance** : 20h00

**Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 2 septembre 2016, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

#### **1. Délibération**

● Réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Fontaine et rue de Rompré : validation du montant de l'opération (coût travaux plus mission annexe (coût de consultation, maîtrise d'œuvre, contrôle des travaux...)) et sollicitation de l'aide du département.

A l'issue de l'étude d'avant-projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement réalisés par le bureau NALDEO, l'enveloppe des travaux relative à l'opération est de : 68 056,60 € HT.

Au montant des travaux il convient :

-d'ajouter les frais des études connexes (coordinateur sécurité, Essais et contrôle après travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre, publications et divers et imprévus).

Le montant de l'opération est donc de 83 470,60€ HT (soit 100 164.72€TTC)

Le financement escompté de cette opération est le suivant :

-Participation du Conseil Général du Doubs : à 10 % soit 8 347,06 € (voir plus entre 10 et 20%)

-Part résiduelle à financer : 75 123,54 € HT

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu :

- approuve les travaux « réhabilitation des réseaux d'eaux usées : rue de la Fontaine et rue du Rompré» pour un montant total de 68 056,60 € HT éligibles aux subventions,
- approuve l'opération « Réhabilitation des réseaux d'eaux usées : rue de la Fontaine et rue du Rompré» pour un montant total de 83 470,60 € HT éligibles aux subventions,
- sollicite l'aide financière du Département du Doubs et de l'Agence de l'Eau,
- autorise le Département à percevoir et à verser pour le compte de notre collectivité la subvention attribuée par l'Agence, et s'engage, le cas échéant, à rembourser au Département la subvention Agence perçue en cas de non-respect de ses obligations,
- accepte de prendre en charge le financement de la part résiduelle,
- autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération,
- autorise le maître d'œuvre à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation des réseaux,
- autorise le maître d'œuvre à lancer la consultation des missions annexes : CSPS et contrôle des travaux dernier trimestre 2017,
- Les travaux seront réalisés en 2018 (sous réserve du budget nécessaire) et ne feront pas l'objet d'un emprunt.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

## **2. Points d'informations et tour de table :**

- Lettre N° 14 à distribuer le Week end du 4/5/6 novembre,
- Cérémonie du 11 novembre 2016 à 11h30,
- Préparer l'emplacement pour le sapin de Noël,
- Prochaine réunion de Conseil municipal le vendredi 25 novembre 2016 à 20h30.

**La séance est levée à 20 heures 25.**

Yves Maurice  
*Maire de Pouilley-Français*